

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA****OBJET : OPH 13 Habitat : soutien exceptionnel à la production de 237 logements locatifs sociaux.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'Office public de l'habitat (OPH) 13 Habitat, domicilié 80 rue Albe, CS 40238, 13248 Marseille cedex 04, sollicite une participation exceptionnelle pour accompagner le financement de la production de 237 logements locatifs sociaux sur le territoire des communes de Châteaurenard, Marignane, Miramas, Peyrolles-en-Provence, Roquefort-la-Bédoule ainsi que sur le 1^{er} arrondissement de Marseille, associée à un investissement TTC (TVA à 10%) de 37 926 790 €. Cette demande est motivée par l'obligation pour l'Office de compenser l'impact de la réduction du loyer de solidarité (RLS) et de la hausse de la TVA de 5,5 % à 10 % sur les opérations de production neuves.

Ainsi, il vous est proposé l'engagement d'une aide exceptionnelle de 6 062 044 € en soutien à la production par l'OPH 13 Habitat des opérations de production présentées en annexe au rapport, pour un coût prévisionnel d'investissement de 37 926 790 € comme suit :

- 392 467 € pour l'acquisition et l'amélioration de 6 logements locatifs sociaux rue Sénac à Marseille 1^{er} arrondissement, pour un coût prévisionnel d'investissement de 1 121 334 €
- 269 950 € pour l'acquisition-amélioration de 5 logements rue de Rome à Marseille 1^{er} arrondissement, pour un coût prévisionnel d'investissement de 771 287 €
- 1 024 238 € pour l'acquisition en VEFA de 80 logements boulevard Aristide Briand à Miramas, pour un coût prévisionnel d'investissement de 12 973 440 €
- 2 477 530 € pour l'acquisition en VEFA de 75 logements route de Manosque à Peyrolles-en-Provence, pour un coût prévisionnel d'investissement de 11 548 319 €
- 1 070 375 € de participation complémentaire pour l'acquisition en VEFA de 36 logements rue du Soleil à Châteaurenard, pour un coût prévisionnel d'investissement de 5 623 544 €
- 203 021 € de participation complémentaire pour l'acquisition-amélioration de 8 logements avenue Jean Mermoz à Marignane, pour un coût prévisionnel d'investissement de 1 640 820 €
- 624 463 € de participation complémentaire pour la construction de 27 logements avenue Henri Barbuse à Roquefort-la-Bédoule, pour un coût prévisionnel d'investissement de 4 248 046 €

Cette aide sera associée à la réservation en faveur du Département de 70 logements dont 26 à Peyrolles-en-Provence, 15 à Miramas, 13 à Châteaurenard, 3 à Marignane, 9 à Roquefort-la-Bédoule et 4 au titre des opérations d'acquisition sur le 1^{er} arrondissement de Marseille.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL